

NOTE SYNTHÉTIQUE DU BUDGET

LOTISSEMENT « LES RIVES DE FERTOT » 2019

L'article 107 de la loi NOTRe (portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

- La population totale de Gimouille (*source INSEE*)

2013	2014	2015	2016	2017
479 habitants	479 habitants	479 habitants	463 habitants	463 habitants

2018	2019
463 habitants	463 habitants

Dernier recensement de la population : Février 2016

- La population DGF* de Gimouille

2013	2014	2015	2016	2017
559 habitants	551 habitants	552 habitants	554 habitants	547 habitants

2018	2019 (<i>prévisionnel</i>)
480 habitants	480 habitants

* Population DGF = population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire)

L'analyse des ratios de Gimouille :

Les ratios sont arrondis à l'unité par défaut, les pourcentages au centième par défaut.
Les montants des recettes réelles et des dépenses réelles ne comportent pas les éventuels excédent et/ou déficits antérieurs reportés.

1 - Dépenses réelles de fonctionnement / Population DGF :

2018	2019 (<i>Prévisionnel</i>)
169 €	52 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2018 : 81 142,00 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2019 (*Prévisionnel*) : 24 990,40 €

2 - Recettes réelles de fonctionnement / Population DGF :

2018	2019 (<i>Prévisionnel</i>)
0 €	52 €

Recettes réelles de fonctionnement 2018 : 0,00 €

Recettes réelles de fonctionnement 2019 (*prévisionnel*) : 25 000,00 €

2/ BUDGET PRIMITIF 2019

Nous avons terminé l'année 2018 avec un **déficit de fonctionnement de 81 142,00 €** qu'il convient de reporter en 2019.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	RECETTES	Reçu 2018 (en €)	BP 2019 (en €)	% BP 2019 / Reçu 2018
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	0,00	25 000,00	-
	RECETTES REELLES	0,00	25 000,00	-
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	81 142,00	-
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	106 142,00	-

Chapitre 70 = produits des services et du domaine :

Ce chapitre est en hausse en 2019, car la commune espère vendre une parcelle de terrain à lotir

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	DEPENSES	Mandaté 2018 en euros	BP 2019 en euros	% BP 2019 / Mandaté 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	81 142,00	24 990,00	- 69,20 %
60	Achats non stockés et prestations de services	81 142,40	18 150,00	- 77,63 %
61	Services extérieurs	0,00	6 840,00	-
	DEPENSES REELLES	81 142,00	24 990,00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-	-	-
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	81 142,40	-
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	81 142,00	106 132,40	+ 30,80 %

Chapitre 011 = charges à caractère général : - 69,20 %

• Chapitre 60 = - 77,63 %

➤ prise en compte du bureau d'étude pour l'aménagement du Lotissement Les Rives de Fertot

• Chapitre 61 = + 23,44 %

➤ aménagement de terrain et travaux de voirie au Lotissement Les Rives de Fertot

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	RECETTES	Reçu 2018 en euros	BP 2019 en euros	% BP 2019 / Reçu 2018
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	81 142,00	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00	81 142,00	-

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	DEPENSES	Mandaté 2018 en euros	BP 2019 en euros	% BP 2019 / Mandaté 2018
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	81 142,00	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	81 142,00	-

2.1/ BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET PRINCIPAL	
FONCTIONNEMENT	
Recettes	106 142,00 €
Dépenses	106 132,40 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	81 142,00 €
Dépenses	81 142,00 €

Déficit de fonctionnement reporté en 2019 : 81 142,40 €

Conclusion

Compte tenu de la baisse de la démographie au sein du bassin d'activité de Nevers Agglomération, le Conseil Municipal reporte dans le temps son action commerciale de promotion du lotissement « Les Rives de Fertot ».

Seuls des travaux d'embellissement, de nettoyage et de plantations destinés à l'accueil d'éventuelles nouvelles constructions seront entrepris.